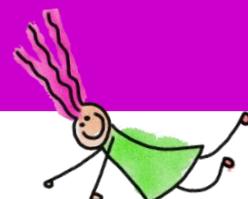




Relais Petite Enfance



Dans le rétro !

Conférence :

Le lundi 14 novembre 2022, le relais petite enfance a organisé une conférence qui abordait le thème de la place du jeu dans le développement de l'enfant. 61 personnes dont 43 assistantes maternelles ont pu assister à cette soirée. Animée sur Vergéal par Delphine Théaudin, psychologue clinicienne, les participants ont pu repartir avec des outils et des pistes de réflexion.



Spectacle de fin d'année :

Pour marquer la fin de l'année, le relais petite enfance a proposé 6 représentations du spectacle "Bulle" par L'Arbre Yakafaïre. Sur les communes de Bais, Etrelles et La Guerche-de-Bretagne, 40 assistantes maternelles, 104 enfants et 6 familles ont pu découvrir l'univers magique de Marion Dain et Marion Dahan. Ce fut un moment d'émerveillement pour les petits comme pour les grands!



Soirée échanges et créatives :

Une soirée d'échange et de création a été initiée par le relais petite enfance le lundi 5 décembre 2022 à Saint-Germain-du-Pinel. Accompagnée par Nathalie, assistante maternelle passionnée par les jeux « fait-maison », les 7 participantes ont pu découvrir toutes ses différentes créations pédagogiques. Chacune est repartie avec un jeu d'association sur le thème de Noël. Un moment de partage et de convivialité à renouveler !



Contact : 02 99 96 59 77

relaispetiteenfance@argentre-du-plessis.fr

Comité de rédaction :

A.Cochennec / M.Beliard/ R.Orvain, Animatrices du Relais Petite Enfance

Agenda :

Soirée échange

Comment s'inspirer de la pédagogie Montessori au quotidien à mon domicile ?

- ⇒ Gratuit
- ⇒ **Lundi 30 janvier 2023**
- ⇒ De 20h à 22h
- ⇒ Moutiers (*salle des associations à côté de la mairie*)
- ⇒ Animée par Elsa Guesnerie, formée à la pédagogie Montessori
- ⇒ Sur inscription
- ⇒ Priorité aux assistants maternels



Formations

📖 Le livret de formation 2023 est arrivé !

Comme chaque année, les relais petite enfance du Pays de Vitré mutualisent leurs moyens afin de proposer aux assistants maternels une diversité de formations sur le territoire. Le livret a été transmis par mail fin décembre 2022. N'hésitez pas à le consulter et à contacter le relais petite enfance pour obtenir plus d'informations. Pour rappel, le relais vous accompagne individuellement pour vos départs en formation : inscription auprès de l'organisme, suivi de dossier...

Petit + : une allocation de formation de 4.58€ par heure est versée à l'assistant maternel + un remboursement des frais de repas et frais kilométriques...

Prochaines formations à venir :

- **Un mot un signe** 22, 23 et 24 février à Torcé
- **Comprendre les émotions** 11 et 25 mars à Visseiche
- **Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant**, le 14 et 11 mars à Chateaubourg ou le 11 et 25 mars à St M'Hervé
- **Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant et sa famille**, 11, 25 mars et 1^{er} avril Vitré

Départ d'Anaïs, animatrice relais petite enfance

Anaïs Cochennec quittera son poste pour de nouvelles aventures professionnelles, ainsi, nous lui souhaitons pleins de belles choses à venir ! Nous souhaitons également un bon retour à Emilie Dufil qui sera de retour au relais petite enfance dès le 15 janvier 2023 suite à son congé maternité .

Newsletter 25- Janvier/février 2023

➤ Accueillir un stagiaire dans de bonnes conditions :

L'assistant maternel doit dans un premier temps se poser la question de sa disponibilité, de la comptabilité du stage avec son exercice professionnel.

Il est responsable du stagiaire et de ses interventions auprès des jeunes enfants. En aucun cas, le stagiaire ne peut être laissé seul en présence des enfants. Lors d'un stage d'observation le stagiaire ne peut pas prendre en charge les enfants.

Le nombre d'accueil de stagiaire par année est limité :

- 5 semaines par an au domicile de l'assistant maternel
- 12 semaines par an en MAM quel que soit le nombre d'assistants maternels exerçant en dans la structure

➤ Les obligations des assistants maternels exerçant à domicile ou en MAM :

- Informer par écrit la mission agrément dont il dépend, 15 jours minimum avant la signature de la convention de stage. Il doit également :

- Avoir une responsabilité civile professionnelle prévoyant la présence d'un stagiaire.
- S'assurer de l'accord signé de tous les parents employeurs.
- Connaître les termes de la convention proposée par l'organisme demandeur
- Signer la convention

- Respecter une période de stage d'une semaine minimum pour les stages longs.

En MAM, il est demandé de désigner un tuteur qui sera obligatoirement présent sur les temps de stage. Ce tuteur signera la convention et se chargera de recueillir toutes les signatures du contrat par tous les parents de la MAM.

➤ Les obligations des stagiaires :

- Être à jour de ses vaccinations et fournir la copie de son assurance responsabilité civile
- Signer la convention de stage et respecter les objectifs définis dans cette dernière.
- S'engager à ne divulguer aucune information sur les enfants et leurs parents
- Respecter les modalités horaires du calendrier établi. Il lui est par ailleurs demandé de se présenter aux enfants et aux parents avec une tenue adaptée.

➤ Les obligations des organismes :

Vérifier la validité des critères permettant d'accueillir un stagiaire :

- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans
- Avoir validé soit l'UP1 du CAP Petite enfance, soit les épreuves UP1 et UP3 du CAP AEPE (critère non obligatoire si stage d'observation. A noter la durée maximale pour un stade d'observation est d'une semaine).
- Informer l'assistant maternel des objectifs du stage et établir une convention de stage tripartite en s'assurant de l'adhésion de chaque parent employeur d'une annexe à la convention
- Vérifier la situation du stagiaire : extrait de casier judiciaire, vaccinations, copie assurance responsabilité civile

Source : www.assistantsmaternels35.fr

La pâte à patouille

- 2 verres de fécule de maïs
- 1 verre d'eau
- du colorant alimentaire (facultative)

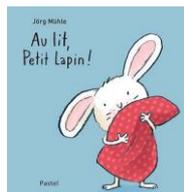


Dans un saladier, verser l'eau avec le colorant alimentaire, ajouter le la fécule de maïs. L'enfant pourra ainsi découvrir avec plaisir une nouvelle texture liquide qui devient solide lorsqu'on la soumet à une contrainte (vitesse, gravité, force ...)

A partager avec le tout petit !

Au coin lecture ?

Au lit, petit lapin de Jörg Mülhe



Un livre interactif où l'enfant est invité à accompagner un petit lapin dans son rituel du coucher en réalisant des gestes tendres et rigolos. Ce personnage amusant a en effet besoin d'aide pour enfiler son pyjama, secouer son oreiller et éteindre la lumière avant de s'endormir. L'occasion d'aborder le rituel de l'endormissement avec légèreté et humour !